

Page 4  
L'écopâturage  
en test à la  
Galaube

Pages 6 & 7  
Zoom sur le  
SEM N 81

Page 8  
Bilan des  
activités

À LA UNE

## ÉLECTIONS

# Un nouveau Conseil d'Administration



Une partie des membres du Conseil d'Administration a changé suite aux dernières élections départementales. Cette nouvelle assemblée a choisi de me faire confiance en me portant à la présidence de notre Institution. Cette responsabilité m'honore et m'engage. Pendant les six ans à venir, je consacrerai toute mon énergie à cette fonction. Je serai accompagné dans cette mission par deux vice-présidents et douze conseillers départementaux mobilisés pour mener à bien de nombreux projets.

Depuis 30 ans aujourd'hui, nous travaillons ensemble pour garantir un service public de qualité à un grand nombre d'habitants en collaboration étroite avec les syndicats, les communes et les partenaires.

Ma gratitude va également à l'ensemble du personnel de l'Institution dont je mesure tous les jours l'implication et le professionnalisme et ce, d'autant plus, dans un contexte sanitaire très compliqué. Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, l'IEMN se met à pied d'œuvre pour la pérennisation de son patrimoine et s'engage dans de nouvelles actions pour s'adapter aux diverses évolutions et anticiper celles à venir.

Plusieurs études très importantes ont été lancées cette année. La mise en œuvre d'une prospective financière représentera la colonne vertébrale budgétaire de l'IEMN pour les prochaines années. La recherche du prix le plus juste, tout en assurant les investissements nécessaires est le principal engagement de l'Institution.

Tout cela vous est présenté dans cette édition de notre magazine **Inf'eaux Montagne Noire**. Je vous en souhaite une bonne lecture. 💧

---

Gilbert HÉBRARD  
Président de l'IEMN

---

**Institution des Eaux de la Montagne Noire - Immeuble les Érables - 102 rue de Lac - 31670 LABÈGE**  
**tél :** 05 61 14 64 00 - **fax :** 05 61 25 00 03 - **Site internet :** www.i-emn.fr - **mail :** contact@i-emn.fr - **Directeur et responsable de publication :** Gilbert HÉBRARD - **Rédaction et mise en page :** service Communication - **Crédits photos :** IEMN - **Impression :** Imprimerie Reprocolor (Toulouse) - **Tirage :** 660 exemplaires imprimés sur papier FSC, un numéro par an - **Dépôt légal :** à parution - **n° ISSN :** 2110-7246 - **Inf'eaux Montagne Noire n°16 - 2021.**

---

## Un nouveau Conseil d'Administration



Les nouveaux membres du Conseil d'Administration réunis lors de la Commission d'Appels d'Offres.

En juin dernier, se sont tenues les élections départementales. Les Conseils Départementaux de l'Aude, de Haute-Garonne et du Tarn ont désigné, en suivant, leurs représentants au sein de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire.

Au nombre de 15, ils prendront part à toutes les décisions concernant le fonctionnement de l'IEMN pendant les 6 années de leur mandat. La répartition équitable entre les trois départements (cinq élus pour chaque département) permet une gouvernance harmonieuse, fondement même de l'Institution et gage de sa réussite depuis sa création en 1948.

Le 12 octobre 2021, le nouveau Conseil d'Administration s'est officiellement installé. Les membres ont réélu pour la sixième fois consécutive Gilbert Hébrard en tant que Président. Après l'élection du Président, et sous sa présidence, le nouveau Conseil d'Administration a désigné ses deux Vice-présidents : Claudie Bonnet, Conseillère Départementale du Tarn et Daniel Dédies, Conseiller Départemental de l'Aude, et a procédé à la désignation des membres siégeant au sein d'organismes extérieurs.

Le nouveau Conseil d'Administration 2021 est composé comme suit :

- **Aude :** Hélène Sandranié, Présidente ; 4 conseillers départementaux titulaires : Chloé Danillon, Paul Griffe, Daniel Dédies, Muriel Cherrier ; 5 conseillers départementaux suppléants : Eliane Brunel, Françoise Navarro-Estalle, Alain Ginies, Christian Raynaud, Maria Conquet.

- **Haute-Garonne :** Georges Méric, Président, représenté par Gilbert Hébrard ; 4 conseillers départementaux titulaires : Bernard Bagneris, Pascal Boureau, Florence Siorat, Jean-Michel Fabre ; 5 conseillers départementaux suppléants : Martine Croquette, Serge Deuilhé, Loïc Gojard, Aude Lumeau-Préceptis, Thierry Suaud.

- **Tarn :** Christophe Ramond, Président, représenté par Christophe Testas ; 4 conseillers départementaux titulaires : Claudie Bonnet, Emmanuel Joulie, Laurent Vandendriessche, Jean-Luc Alibert ; 5 conseillers départementaux suppléants : Florence Belou, Michel Benoît, Nathalie Joseph, Géraldine Rouanet, Eve Bugis.

## L'adduction de l'eau potable renforcée

En 2020, l'IEMN a entrepris un chantier structurant pour plus de 150 000 usagers. En effet, elle a sécurisé une partie de son réseau d'adduction d'eau potable en doublant la conduite de diamètre 600 mm sur 2,5 km au niveau de la commune de Vaudreuille. En novembre 2020, deux chantiers se sont tenus simultanément au niveau des nouvelles chambres des vannes ; ce qui a nécessité la coupure temporaire du réseau. Cette intervention, qui a duré 17 heures, a été réalisée par le personnel de l'Institution et la Société SPIE CAPAG. Ainsi, plus de 25 personnes ont été mobilisées afin de raccorder la nouvelle conduite. Un fort travail de collaboration a été mis en place avec les clients de l'IEMN, concernés par les travaux, afin d'éviter toute coupure d'eau potable pour les abonnés.



Pose d'un raccordement en «Y».

Relevés des fuites sur la CAEB.



## Rénovation de la conduite d'amenée d'eau brute et du réducteur de pression

L'Institution possède trois conduites, à flanc de montagne, qui acheminent l'eau brute du barrage des Cammazes aux usines de traitement d'eau potable sur 6,5 km. La conduite aérienne en acier, construite en 1970 et d'un diamètre de 900 mm, laisse apparaître quelques signes d'usure tels que des micro-fuites.

Au mois de mai dernier, l'entreprise toulousaine Abcyss a réalisé des mesures d'épaisseur de celle-ci. Ce contrôle, appelé « non destructif par ultrasons », est une méthode de caractérisation de l'épaisseur à l'aide d'ondes acoustiques à haute fréquence. Au vu des résultats, l'IEMN a pris la décision de reprendre une partie de cette conduite sur 480 m avec la pose en aérien d'une nouvelle canalisation à l'emplacement de l'actuelle.

Il est également prévu le remplacement du réducteur de pression en DN 700 mm dans une chambre enterrée située en aval du barrage des Cammazes, qui date de l'origine du barrage. Le chantier est programmé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le coût estimatif des travaux est d'un million d'euros HT.

## L'écopâturage en test au barrage de la Galaube

Dès le mois de juin, les brebis Rouges du Roussillon ont élu domicile au barrage de la Galaube. Soucieuse de l'entretien de ses ouvrages, l'Institution des Eaux de la Montagne Noire a fait le choix de s'initier à une nouvelle démarche pour tondre l'herbe : l'écopâturage. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique environnementale démarrée en début d'année par l'IEMN.

En partenariat avec l'association audoise Débroussail'ânes, l'Institution a accueilli une vingtaine de brebis. Six ânes sont venus compléter le cheptel. Une mixité peu commune qui permet à chaque espèce de trouver sa place sur les différentes parties enherbées du barrage.

Après un diagnostic pour évaluer les besoins de la collectivité et la faisabilité du projet, Philippe Martin, membre de l'association, a donc décidé d'installer les herbivores. Clôtures, abris et point d'eau, tout est prévu pour ce pâturage d'estive à 750 m d'altitude. « C'est une première pour nous. On découvre un environnement différent de celui de la plaine auquel sont habitués les animaux. Des conditions climatiques plus fraîches et plus humides, une pousse des végétaux plus dense et plus tardive. On peut compter 7 degrés d'écart et une croissance de l'herbe qui

Philippe Martin avec les ânes Hélios et Rasta.



continue en juin ! », explique Philippe Martin. « Le cadre est idéal pour les animaux, en pleine montagne avec un accès à l'eau direct ».

Engagée depuis plusieurs années dans le zéro phyto, l'Institution continue dans une logique en faveur d'un entretien de ses espaces verts plus respectueux de l'environnement. Les tondeuses sur pattes sont restées sur site jusqu'à épuisement des ressources nutritives. L'opération pourrait être reconduite l'année prochaine.

## Anticiper les besoins et définir les enjeux

Accroissement de la population, changement climatique, évolutions technologiques et agricoles incitent, aujourd'hui plus que jamais, l'IEMN à réfléchir à l'avenir. C'est pourquoi, cette année, elle s'est engagée dans plusieurs études prospectives. Les objectifs principaux sont de définir les besoins à venir aussi bien en eau potable qu'en irrigation, d'établir une stratégie de renouvellement des microcentrales mais également d'estimer et planifier les travaux nécessaires pour répondre à ces évolutions.

La première étude porte sur la définition des besoins en eau potable à différentes échéances en fonction d'hypothèses de consommation. Aussi, elle devra définir les volumes nécessaires dans les barrages des Cammazes et de la Galaube en tenant compte de diverses conjectures (apports annuels, destokage...) pour les différents usages : eau potable, irrigation, navigation, soutien d'étiage. Un chapitre spécifique sera également dédié à l'impact du changement climatique. Puis, elle permettra de prioriser

et de chiffrer les travaux nécessaires au traitement et à l'adduction de l'eau potable.

La deuxième étude, quant à elle, concerne les microcentrales et plus particulièrement celles de Malamort et Montel. Le bureau d'étude missionné devra notamment diagnostiquer les ouvrages actuels, chiffrer les travaux pertinents et déterminer le potentiel économique des deux sites.

La troisième et dernière étude est une analyse financière de l'Institution qui permettra de prioriser les travaux dans un programme d'investissement pluriannuel. Ce marché, composé de trois lots et d'un montant de 101 500 € HT, est financé en partie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Son lancement est prévu au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 et s'achèvera au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

# Rencontre avec le Syndicat Mixte des Eaux de la Montagne Noire

**Situé à Cuq-Toulza, le Syndicat Mixte des Eaux de la Montagne Noire (SEM N 81) dessert en eau potable une grande partie de l'ouest du département du Tarn. Grâce à son réseau d'adduction, il alimente plus de 39 000 habitants avec l'eau de la Montagne Noire.**



Bernard Viala, Président du syndicat depuis 1995 et maire de Magrin depuis 32 ans.

Créé en 1957, le SEM N 81 a pour mission principale de distribuer l'eau potable à ses usagers tout en veillant au développement et à l'exploitation des ouvrages nécessaires pour répondre aux besoins croissants de la population.

L'eau fournie aux abonnés est achetée à l'Institution des Eaux de la Montagne Noire. Près de 2,5 Mm<sup>3</sup> sont distribués chaque année. Pour satisfaire la demande, le syndicat investit au quotidien dans différentes opérations de renforcement de son réseau de distribution via le renouvellement ou l'extension de canalisations. Aussi, deux à trois châteaux d'eau sont rénovés tous les ans et les anciens compteurs d'eau de plus de 15 ans sont remplacés.

Outre ces travaux courants, le SEM N 81 s'est engagé depuis plusieurs années dans un projet structurant d'envergure pour tout un bassin de vie situé à la frontière de

la Haute-Garonne : alimenter en eau potable la future zone d'activité des Portes du Tarn aménagée par la Société Publique Locale d'Aménagement des Portes du Tarn (SPLA 81). « L'étude a commencé il y a 7 ans déjà suite à l'élaboration du SCOT du Vaurais. Notre syndicat s'est engagé à fournir 1 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour à l'horizon 2030. Pour que le projet voit le jour, nous avons dû travailler avec les communes et les services de l'État par le biais de différentes études d'impact environnemental et d'enquêtes publiques. Ces démarches sont souvent longues et décalent les plannings prévisionnels des travaux », explique Bernard Viala, Président du SEM N 81.

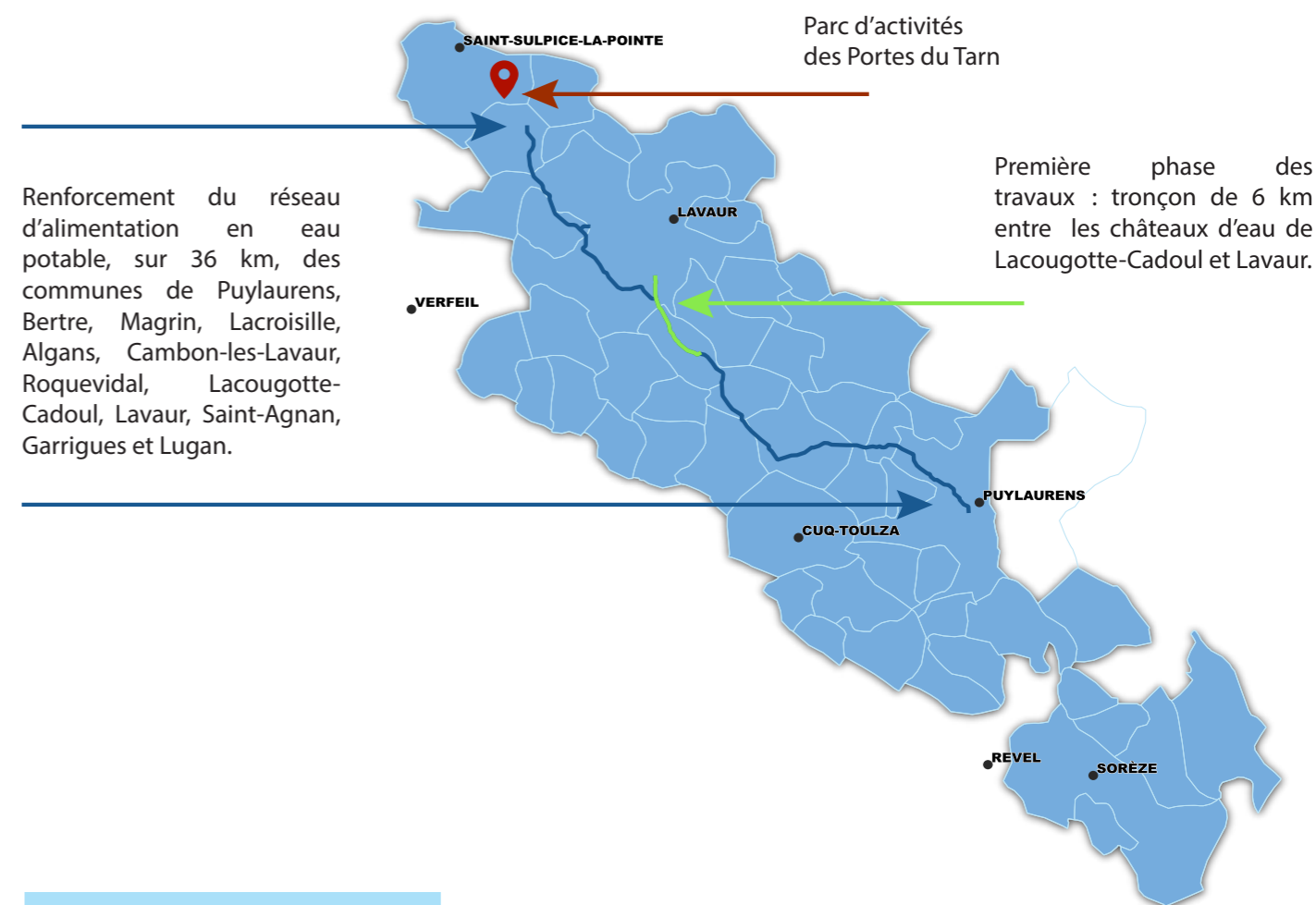
L'aménagement de ce parc d'activité induit la pérennisation du réseau d'eau potable et le renforcement de la canalisation de diamètre 300 mm reliant les réservoirs des communes de Puylaurens, Lavour et Lugan qui assure l'alimentation de ce secteur. Les prévisions ont donné

un accroissement de la population de plus de 40% entre 2015 et 2035 sur la zone de Lavour et Saint-Sulpice-La-Pointe. Pour ce faire, il s'agit de poser un adducteur supplémentaire de 400 mm de diamètre sur 36 km renforçant l'adducteur principal actuel. « Nous avons choisi le maître d'œuvre. Les travaux seront réalisés en deux phases. Nous allons commencer prochainement par le milieu, c'est-à-dire le tronçon de Lacougotte-Cadoul à Lavour sur 6 km, pour une

durée de 18 mois. La continuité du service de fourniture de l'eau potable sera assurée par la canalisation existante durant l'intégralité des travaux », ajoute Bernard Viala.

Les travaux représentent un investissement de 10 millions d'euros. La SPLA 81 apporte un cofinancement de 1,3 million d'euros.

## Zone de desserte du SEM N 81



## EN CHIFFRES

- 49 communes desservies
- 1 246 km de réseaux
- 12 branchements sur le réseau d'adduction de l'IEMN alimentent le SEM N 81
- 60 réservoirs
- 21 agents sur 2 centres (Lavour et Cuq-Toulza)
- 2 443 210 m<sup>3</sup> vendus en 2020 (+ 3,6% par rapport à 2019)



### Eau potable

13 580 075 m<sup>3</sup> : volume d'eau potable vendu aux collectivités clientes en 2020, soit une hausse de 6,46% par rapport à 2019.



### Irrigation

5 784 129 m<sup>3</sup> de volumes facturés en 2020. Les ventes d'eau d'irrigation ont été en forte augmentation de 26,6%.



### Electricité

3 378 959 Kwh produit sur les quatre micro-centrales hydroélectriques en 2020 soit une baisse de 4,38%.

## Des événements pluvieux de forte intensité

L'année 2020 a été marquée par des épisodes pluvieux de forte intensité en hiver et au printemps. Avec ces 1512mm de précipitations relevés au niveau du barrage des Cammazes, 2020 est l'une des années les plus pluvieuses (la quatrième depuis 1957).

Au mois de mai 2020, les deux principaux cours d'eau alimentant les barrages de la Galaube et des Cammazes ont ainsi subi des apports conséquents (207mm en 48h sur le bassin versant de l'Alzeau et 183 mm en 24h sur celui du Sor). Les services de l'IEMN ont été mobilisés sur les barrages afin de suivre l'évolution de

la situation au plus près, ce qui correspond à « l'état de veille ». Au plus fort de la crue, l'ouvrage des Cammazes a permis de contenir les apports naturels estimés à 20m<sup>3</sup> d'eau par seconde. Ainsi le barrage de la Galaube a écrêté lors de cet épisode pluvieux 300000m<sup>3</sup> et celui des Cammazes 1658000m<sup>3</sup>.

En janvier et février 2021, suite à de fortes précipitations, le barrage de la Galaube est à nouveau entré en état de veille. Le mois de juin a été également une période exceptionnelle avec une pluviométrie enregistrée de 132 mm sur le barrage de la Galaube (dont 90mm le 17 juin et de 141,80 mm sur celui des Cammazes (dont 85 mm le 17 juin).



Surverse de l'évacuateur de crues (11 mai 2020).

## La norme ISO 9001, un gage de qualité

En 2007, l'IEMN a été certifiée ISO 9001. Depuis, elle ne cesse d'améliorer son système de management qualité. En 2019, elle a obtenu le renouvellement de cette certification pour la cinquième fois consécutive. Puis, en 2020, le premier audit externe de surveillance réalisé par la société Socotec Certification conclut à son maintien. A l'automne 2021, se tiendra le deuxième audit de surveillance qui portera sur l'ensemble des activités et fonctions support de l'Institution. La qualité est une des préoccupations majeures de l'Institution. Chaque jour, les agents veillent à la satisfaction du client dans une démarche d'amélioration continue. Cette certification prouve le sérieux de la démarche tout au long des processus de traitement de l'eau potable, de son captage à sa livraison.

